

Procès-Verbal du Conseil d'administration du 21/10/21

Nombre de présents en début de séance à 18h04 : 24

1 APPROBATION DU PV DE LA SEANCE PRÉCEDENTE

Ce conseil débute avec l'approbation du dernier Conseil d'Administration du 29 juin 2021, le compte rendu a été adressé par mail à tous les participants. Après relecture, il semble qu'un point du compte rendu doit être rectifié: dans les questions diverses, il est noté « La solution proposée aux enseignants souhaitant déjeuner au restaurant scolaire, est de se joindre aux élèves dans le self pour se restaurer. » Or, les enseignants n'ont plus été autorisés à prendre leur repas au restaurant scolaire depuis la mise en place des gestes barrières.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
24	17	0	7

2 INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL, SON REGLEMENT ET LES INSTANCES

Il est distribué à l'assemblée une version en vigueur du décret n°2020-1632 du 21 décembre 2020 ainsi que le projet de règlement intérieur que souhaite soumettre le chef d'établissement au vote du CA.

Mme Vigne Paulhan nous présente le nouveau règlement Intérieur de CA ainsi que le nouveau décret promulgué le 21 décembre 2020 et à mettre en œuvre pour la rentrée 2021/2022.

2 évolutions principales:

- L'Ordre du jour du CA n'est plus soumis au vote des membres.
- Possibilité de déléguer des compétences propres à la commission permanente, en application du dernier alinéa de l'article L. 421-4. Ces délégations sont mentionnées parmi les points : 6°, 7°, 8°, 9°, 10° et 12° de l'article R. 421-20

Les sujets qui peuvent être pris en charge par la commission permanente sont énumérés dans le décret du point 6 au point 12 exception faite du point 11.

Arrivée de M. Luc Berthoud, les membres du CA passent à 25.

Vote sur l'acceptation du règlement intérieur du CA

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	24	0	1

Vote pour la création d'une commission permanente avec la délégation du point 12 du décret :
« Il adopte un plan de prévention de la violence, qui inclut notamment un programme d'action contre toutes les formes de harcèlement ».

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	25	0	0

Le secrétaire de séance est nommé parmi les représentants des parents d'élèves.

- Constitutions des instances :

Les représentants des professeurs ont fait passer leur liste à la direction ainsi que les représentants du personnel.

Les parents d'élèves rendent leur liste en séance ainsi que les représentants des élèves.

3 DÉLÉGATIONS DE SIGNATURES

Une demande est faite par le chef d'établissement aux membres du CA d'accorder à Mme Gaillard une délégation de signature pour certaines factures avec un montant maximum de 800€.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	24	0	1

Délégation de signature est demandée par le chef d'établissement en faveur de M. Scherpereel principal adjoint du collègue.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	25	0	0

4 DÉLÉGATION DU CA ACCORDÉE AU CHEF D'ETABLISSEMENT POUR LES PASSATIONS DE MARCHÉS

(Concernant uniquement les incidences financières annuelles)

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	25	0	0

5 RECRUTEMENT DES PERSONNELS

Il est attribué par le conseil d'administration au chef d'établissement la capacité de recruter des AED.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	25	0	0

6 ACTION D'INTENTER OU DE DEFENDRE EN JUSTICE

Il est accordé par le CA le droit d'intenter ou défendre en justice pour le Chef d'établissement

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	25	0	0

7 CONTRATS ET CONVENTIONS

- Conventions de la section internationale : les 2 voyages prévus cette année pour les sections internationales de 5^{ème} I et 3^{ème} I sont annulés. La section fait donc appel à 3 intervenants.

- Convention 1 : intervention de la compagnie american dramatory europe en partenariat avec le Lycée Vaugelas. Projet d'atelier animé par des acteurs professionnels sur le thème de Shakespeare.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	25	0	0

- Convention 2 : intervention e-graine pour les 4^{èmes} sur la thématique de l'éducation et de la citoyenneté mondiale

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	25	0	0

- Convention 3 : Tim O'connor découverte culturelle de la musique Irlandaise

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	25	0	0

- Convention Luciole : Association qui interviendra auprès de toutes les classes de 5^{ème} dans le cadre de la solidarité et qui travaille pour améliorer le quotidien des enfants malades et hospitalisés.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	25	0	0

- Conventions liées avec les sections sportives :
 - Renouvellement de la convention pour la section d'aviron.

À la suite d'une nouvelle période d'olympiade, renouvellement demandé pour cette année et les 3 années suivantes entre le club d'aviron, l'établissement et le département (2021-2024).

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	25	0	0

8 DBM

Ce point a été retiré de l'ordre du jour en début de séance.

9 TARIFS DES DEGRADATIONS

Accord pour permettre l'encaissement des sommes dues suite à des dégradations liées à des actes volontaires et /ou malveillants.

Carnet de correspondance : 3 €

Carte Self 5 € pour enfant - 10€ pour enseignant

Perte clé 15€ perte manuel scolaire : 16€

Dégradation d'un livre 8€ - livre du CDI au prix coutant

Dégradations de matériels, bien mobiliers ou immobiliers, vaisselles : prix coutant

Lignes photocopies à 20cts sur attitude exagérée

Ligne café pour accueil stagiaire ou partenaire extérieur : 60cts

Tarif de location de salle : Amphi 30€ et Salle à 20€.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	25	0	0

10 CRITERES D'ATTRIBUTION DU FONDS SOCIAL

Il s'agit d'aides données par l'Etat aux familles défavorisées.

Les critères d'attributions notifiés dans le tableau présenté pourront être appliqués à titre exceptionnel pour une aide d'urgence.

L'attribution des fonds sociaux se fera sur la base d'un dossier présenté par l'assistante sociale ou par le service gestion et sera soumis à l'avis de la commission.

A concerné 10 à 15 familles l'an passé

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	25	0	0

11 BILAN DE RENTRÉE, PERSPECTIVES

- Point sur la situation sanitaire : pas mal d'inquiétude à la rentrée et notamment pour le restaurant scolaire qui avait une faible capacité d'accueil.
L'établissement a retravaillé les espaces de la restauration scolaire afin de pouvoir accueillir les DP (460 inscrits).
Levée du quinquonce, atmosphère plus apaisée et un rythme de repas plus agréable.
- Autre inquiétude de la rentrée sur la propagation du virus, le département est passé du niveau de vigilance 2 à 1.
Il y a eu 2 cas positifs au collège les contaminations ont eu lieu dans la sphère familiale, il reste important de maintenir les gestes barrières.
Rappel sera fait par le chef d'établissement à la rentrée de Toussaint sur l'importance de garder son enfant chez lui s'il a de la fièvre et de le faire tester.
Il est important d'appeler rapidement l'établissement afin de mettre en œuvre le contact tracing.
- Points pédagogie : mise en place de « Devoirs faits »
A démarré cette semaine. Il s'agit d'un dispositif destiné aux élèves volontaires et à toutes les classes. Il est précisé que les élèves recensés par le professeur principal, ont été particulièrement encouragé à s'inscrire au dispositif.
Il peut s'agir d'une aide aux devoirs, aux renforts de connaissances ou encore de l'aide à l'organisation.
39 élèves de 6^{ème}
31 élèves de 5^{ème}
8 élèves de 4^{ème}
7 élèves de 3^{ème}

Au total 85 élèves représentant 14% du nombre d'élèves.

Les séances sont encadrées par 6 enseignants 2 AED et 1 AED en préprofessionnalisation.

Les encadrants sont réunis sur la base du volontariat après un appel auprès des personnels, nous les remercions particulièrement.

En cours d'année si des élèves sont repérés en difficulté une proposition d'intégrer les devoirs faits pourra leur être faite. Un bilan du dispositif sera mis à l'ordre du jour lors d'un conseil pédagogique.

Pour l'an prochain, nous essaierons d'anticiper les ressources humaines pour les intégrer au mieux dans les emplois du temps.

- Ensemble des projets du 1^{er} trimestre : beaucoup d'actions dynamiques au collège.
 - Plan Montagne, nuit en refuge pour 2 classes de 6^{ème}.
 - Artiste au collège Philippe Barbier poète et chanteur autour du jardin pour 2 classes de 4^{ème}.
 - Mécanique des fluides à La Ravoire avec une équipe SVT : pièce de théâtre pour les classes de 4^{ème} tournant autour de la menstruation des filles, Egalité fille garçon éducation à la sexualité.
 - Ecomobilité avec Chambéry Métropole projet de qualité pour toutes les classes après les vacances de toussaint
 - 11 novembre Commémoration à La Motte Servolex et au Bourget du Lac.
 - Erasmus+ mobilité enseignante observation de la prise en charge de l'hétérogénéité dans un pays étranger, afin de faire évoluer ses pratiques pédagogiques.
- Perspectives : Se donner du temps pour fixer des objectifs plus précis et plus collectifs pour gagner en visibilité et en efficacité.

La stabilité de l'équipe de Direction va faciliter la mise en œuvre de projets à moyen et long terme.

Il faudra revoir le règlement intérieur de l'établissement en intégrant les élèves et toutes les parties prenantes.

Luc Berthoud rappelle l'exposition à la conciergerie de Ben Vautier jusqu'au 18 décembre.

12 CALENDRIER ANNUEL

Les rendez-vous parents - enseignants seront organisés avec 1 trinôme de professeurs

Les dates sont à rappeler sur Pronote pour permettre aux familles de s'organiser.

13 IMP (indemnités pour missions particulières)

Instaurées depuis 2015, ces indemnités servent à rémunérer les enseignants pour certaines missions effectuées en dehors des heures de cours.

Vote pour avis sur la répartition : IMP numérique ; Section coordination avec partenaire et collègues ; UPE 2A ; Ulis ; IMP pour décrochage scolaire ; référent culture ; référent citoyenneté ; reste 0,50 si besoin avant la fin de l'année.

Consultation pour avis : 1 abstention 24 pour.

14 QUESTIONS DIVERSES

Questions professeurs :

- Baisse du budget CDI constaté, or le CDI du collège est le plus fréquenté des établissements de Savoie. Pour cela on a besoin de nouveautés, BD et Manga.
Explication attendue sur le budget ?

Réponse : la ligne est en baisse depuis plusieurs années mais pas que pour le CDI. Dotation à étudier au prochain CA prévu le 30 novembre.

- Autre question : Comment vont être fait les choix de budget. Réponse attendue au prochain CA de novembre : Qui, comment, quand, avec des scénarii alternatifs ?

Réponse : La Principale rappelle le contexte de rentrée avec le renouvellement du chef d'établissement et de l'adjoint. Concernant les projets pédagogiques nécessitant des financements, ils n'ont pas été voté au CA de juin 2021. Elle exprime sa volonté d'arriver à partager les choix qui seront à faire, en se donnant le temps. Les projets de ce premier trimestre ont pu être menés et c'est lors du travail sur le budget 2022 que seront examinés les projets à venir.

Elle regrette ce calendrier tardif et ajoute qu'au mois de juin 2022 il sera prévu du temps et de la concertation pour examiner les projets ultérieurs.

- Convention avec les intervenants extérieurs, lourdeur administrative

Réponse : obligation d'une rigueur réglementaire en cas de problèmes.

- Proposition au prochain CA d'attribuer le nom de Samuel Paty à la salle du CDI

Réponse : 09 décembre, journée de la laïcité, projet collectif prévu avec une conférence pour le personnel et les parents d'élèves si possible animée par un maître conférencier spécialiste de la laïcité.

Questions élèves :

- Possibilité de créer un lieu d'échange de livre pour tenter de compenser la baisse de dotation du CDI.

Réponse possible mais pas suffisant car le CDI a besoin de nouveautés et de livres bien spécifiques.

- Demande de ré ouverture des toilettes garçons du bas.

Réponse : Celles-ci ont été fermées à la suite de dégradations. Elles ont été réparées mais la clé a été perdue, l'agent en charge était en arrêt jusqu'à présent. Il fallait donc attendre son retour. Une solution va être trouvée prochainement.

- Même demande pour les toilettes filles à l'étage pendant les interclasses.
Mme Payre indique que celles-ci ont toujours été ouvertes.

Fin de Séance à 20h04.